



BIO-UV Group

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 7.837.969 €
Siège social : 850, avenue Louis Médard, 34400 Lunel
527 626 055 R.C.S Montpellier

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

I. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

I | 1 Conseil d'administration

Le 25 avril 2018, la Société a tenu une assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire afin de procéder à la transformation de la société en société anonyme à conseil d'administration.

A la date du présent rapport, la composition du Conseil d'administration est la suivante :

Président du Conseil d'administration :	Benoit GILLMANN
Administrateurs :	Laurent-Emmanuel MIGEON Xavier BAYLE Thierry NOEL La société SORIDEC, représentée par Madame Geneviève BLANC Anne LARDOUX-DE PAZZIS
Censeurs :	La société ACE Management, représentée par Monsieur Laurent SASSIER

I | 2 Comités

A la date du présent rapport, aucun comité n'a été institué par le Conseil d'administration. Toutefois, les statuts (article 18) et le règlement intérieur prévoient la possibilité pour le Conseil d'administration d'instituer un certain nombre de comités ad hoc.

I | 3 Direction

BIO-UV GROUP

Président Directeur Général :	Benoit GILLMANN
Directeur Général Délégué :	Laurent-Emmanuel MIGEON
Directeur Technique R&D :	Xavier BAYLE
Directeur Production et achat :	Benoit CARRIBENT
Directrice des ressources humaines :	Catherine CAZIMAJOU
Responsable marketing et communication :	Coralie MAZAURIC ¹
Directeur commercial France :	Laurent MARQUES
Directrice export :	Anne JULIA
Assistance de direction :	Nathalie PETIT

BIO-SEA SAS

¹ Coralie MAZAURIC a remplacé Patricia LEVRAULT début juillet 2018

Président :	Benoit GILLMANN
Directeur business :	Xavier DEVAL
Project Manager :	Charlène CERESOLA

II. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

II | 1 Le Groupe BIO-UV

II.1.1 Description des activités du Groupe BIO-UV

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets (UV), pour répondre à l'enjeu majeur que représente le traitement de l'eau au niveau international, dont le développement est porté par des problématiques sanitaires, économiques et environnementales. Le Groupe investit fortement sur sa gamme de produits afin d'être en mesure de fournir les solutions attendues par ses clients dans les marchés adressés :

- Le marché récréatif sur lequel BIO-UV Group est numéro 1 en France et en Europe pour le traitement par UV des eaux de piscines résidentielles, ainsi que sur le marché public et semi public de la déchloramination en bassin collectifs ;
- Les marchés municipaux et industriels, recouvrant les applications liées aux activités de potabilisation, de traitement des effluents, de réutilisation des eaux usées (REUSE), d'aquaculture, et des eaux de process industriels ;
- Le marché des eaux de ballast de navires qui, depuis 2017, fait l'objet d'une nouvelle réglementation internationale imposant à tous les bateaux de disposer d'un équipement de traitement de leurs eaux de ballast ;

Cotée en bourse depuis le 10 juillet 2018 sur le marché Euronext Growth Paris, BIO-UV Group poursuit son développement grâce (i) à une force commerciale dédiée en France et à l'international, et à (ii) le développement de partenariats avec des opérateurs spécialisés, notamment pour le marché du traitement des eaux de ballast de navires qui offre d'importantes perspectives de croissance.

Le Groupe est composé d'une société mère (BIO-UV Group), une filiale dédiée à l'activité du traitement des eaux de ballast (BIO-SEA), et une filiale nouvellement créée à Hong Kong pour le développement sur la zone Asie (BIO-UV ASIA) :

- BIO-UV Group est une Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, au capital de 7 837 969 euros, dont le siège social est situé 850, avenue Louis Médard à Lunel (34). Elle est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 527 626 055 ;
- BIO-SEA est une Société par Actions Simplifiée à associé Unique, créée en décembre 2015, au capital de 500 000 euros, détenue à 100% par BIO-UV Group. Elle est immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 431 616 234 et son siège social est situé 850, avenue Louis Médard à Lunel (34) ;
- BIO-UV-Asia est une Société Anonyme de droit Hong Kongais créée en août 2018, au capital de 10 000 HKD, détenue à 100% par BIO-UV Group. Elle est enregistrée au registre du commerce de Hong Kong sous le numéro 273 78 26 et son siège social est situé à Hong Kong, 1 Austin Road West.KOWLOON.

II.1.2 Principaux programmes en cours de développement

Sur ses marchés historiques, BIO-UV Group prévoit d'enrichir ses gammes actuelles, notamment sur les gammes de potabilisation et en aquaculture, en apportant des nouveautés sur la facilité d'utilisation, l'efficacité ou des élargissements de gammes sur des débits nouveaux. Le Groupe continue aussi à développer sa force commerciale notamment en Asie.

Sur le marché du traitement des eaux de ballast, qui est en très forte croissance avec un potentiel estimé à 7,5 milliards de dollars sur la période 2018-2024 grâce à la Convention internationale pour la gestion des eaux de ballast et sédiments des navires ("Convention BWM") qui est entrée en vigueur le 8 septembre 2017 pour les bateaux neufs et entrera en vigueur le 8 septembre 2019 pour les bateaux existants. Troisième opérateur ultraviolet à obtenir sa certification USCG, mais unique système à présenter un temps de rétention nul pour les eaux non salées (ex : grands lacs), les cibles sont les navires neufs ou existants. D'un point de vue du développement géographique, le groupe continue à se focaliser sur l'Asie, notamment avec la création d'une filiale à Hong Kong et l'embauche d'un responsable commercial expérimenté pour développer les activités du Groupe en Chine, à Hong Kong, Taiwan et au Vietnam, secteurs géographiques où se trouvent une partie significative des clients potentiels du Groupe, notamment les chantiers navals dont la plus grande partie des capacités sont en Asie².

II.1.3 Technologie

BIO-UV Group est spécialisé dans la technologie UV-C, permettant d'inactiver un large spectre de micro-organismes vivants ; bactéries, virus, protozoaires, moisissures, phytoplanctons, zooplanctons, etc...

Les technologies UV-C revêtent un certain nombre d'avantages face aux autres modes de désinfection de l'eau, à l'instar de l'ozonation ou de la chloration. L'UV offre notamment une désinfection sans produits chimiques, sans impact sur les propriétés organoleptiques des fluides, tout en ayant une capacité à traiter un large spectre d'effluents (pH, température, etc... sans impact), en un temps de contact rapide. En outre, la facilité et la sécurité d'utilisation de la technologie UV-C présentent, selon l'US Environmental Protection Agency (EPA, Ministère de l'Environnement Américain), des atouts importants, pour un coût modéré.

En 2016, le marché de la désinfection de l'eau par UV représentait environ 1,5 milliards de dollars³. Une croissance moyenne annuelle de plus de 6,4 % est attendue jusqu'en 2020 sur ce marché selon la même source.

II.1.4 Modèle d'affaires

Pour les marchés historiques l'activité de l'entreprise est liée à la vente de produits finis pour plus de 75% et de pièces détachées pour le reste. Ces ventes sont réalisées directement par l'équipe commerciale sur le marché Français ou à l'international à des professionnels du marché du traitement de l'eau, et très rarement directement à l'utilisateur final.

Pour le marché du traitement des eaux de ballast, nos revenus sont très majoritairement issus des ventes directes de nos systèmes aux armateurs ou aux chantiers. La part des ventes de pièces détachées sur ce marché s'amorce et va rapidement rejoindre le niveau de l'activité historique. Enfin, nous développons la mise en place de contrats commerciaux non exclusifs avec des opérateurs reconnus dans le monde maritime, pour couvrir une clientèle plus large et offrir un service sur l'ensemble des continents, comme avec DAMEN.

² Infographie « les 10 premiers pays constructeurs de navires civils »: journal Le Marin du 20 avril 2017

³ Amance advisors sur la base de GWI global water report 2017, Freedonia, Frost&Sullivan

II.1.5 Le carnet de commandes

Au 30 septembre 2018, la société dispose d'un carnet de commandes facturable en 2018 de 11,4 ME, dont 5,2 ME de commandes sur le segment des eaux de ballast.

II | 2 Description des faits marquants et de l'activité de BIO-UV pendant le 1er semestre 2018 et postérieurement à la clôture

II.2.1 Eléments juridiques

Le 2 janvier 2018, une opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIO-UV SAS à la société BIOFIN SAS, devenue BIO-UV Group, a été réalisée avec effet au 1er janvier 2018.

Le 12 mars 2018, les 249.017 obligations convertibles en actions ("**OCA**") dites "*OC Managers*", émises par contrat en date du 21 octobre 2010 conclu entre la Société et Monsieur Xavier BAYLE et la société EURL BGH ont été converties en actions. Le nombre d'actions nouvelles créées à la suite de la conversion de ces OCA a été de 498.034 actions réparties comme suit : 99.606 actions au profit de Monsieur Xavier BAYLE et 398.428 actions au profit de la société EURL BGH.

A la même date, les 586.315 obligations convertibles en actions dites "*OC ATALAYA*" émises par un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires conclu entre la Société et ATALAYA, un Fonds Professionnel de Capital Investissement, représenté par sa société de gestion ACE MANAGEMENT en date du 19 mai 2014 ont été converties en actions. Le nombre d'actions nouvelles créées à la suite de la conversion de ces OCA a été de 644.425 actions.

En date du 25 avril 2018, la Société constituée sous la forme d'une société par actions simplifiée a été transformée en société anonyme à conseil d'administration par décision de l'assemblée générale des associés.

L'assemblée générale en date du 25 avril 2018 a décidé de déléguer au Conseil d'administration la possibilité d'émettre et d'attribuer des actions gratuites de la Société. Le Conseil d'administration a usé de cette faculté lors de sa réunion du 25 avril 2018 afin d'émettre 15.000 actions au profit de Monsieur Xavier DEVAL. Ces 15.000 actions gratuites ne sont pas soumises à des conditions de performance mais sont soumises à des conditions de présence du Bénéficiaire au sein de la Société ou du Groupe pendant toute la durée de la période d'acquisition. Par ailleurs, il est prévu que la période d'acquisition soit d'une année et que la période de conservation soit d'une année également.

De janvier à juillet 2018, la Société a mené de front son projet d'introduction en bourse et la gestion de son activité quotidienne. Le 25 juin 2018⁴, le Groupe a annoncé son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth. Le succès de cette introduction en bourse annoncé le 5 juillet 2018⁵, a permis à la Société de réaliser une levée de fonds d'environ 10 millions d'euros, atteignant les 10,2 millions d'euros après exercice partiel de l'option de surallocation⁶.

Au 30 juin 2018, le capital de la société s'élève à 5 187 485 €. Il est divisé en 5 187 485 actions de 1 € de valeur nominale.

II.2.2 Avancement des activités du Groupe

⁴ Cf. Communiqué de presse du 25 juin 2018

⁵ Cf. Communiqué de presse du 5 juillet 2018

⁶ Se référer à la section II.2.6.1 pour les principales modalités de la réalisation de l'introduction en bourse.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Le groupe a obtenu le 20 juin 2018 auprès des autorités Américaines le « *type approval certificate* » pour son système BIO-SEA de traitement des eaux de ballast. Le groupe devient ainsi le troisième opérateur mondial à obtenir cet agrément en technologie UV.

II.2.3 Management et organisation

Le management et l'organisation du Groupe sont décrits en section 1.1 du présent rapport.

II.2.4 Propriété intellectuelle

Le lecteur est invité à se référer au chapitre 11 du Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018 et disponible sur son site Internet.

II.2.5 Eléments financiers

Les principaux éléments financiers du 1er semestre 2018 sont traités de manière approfondie dans les annexes des comptes consolidés au 30 juin 2018. Il s'agit notamment de la conversion des obligations convertibles en actions⁷.

II.2.6 Evénements post-clôture

II.2.6.1 Eléments juridiques

Le succès de l'introduction en bourse a été annoncé le 5 juillet 2018. L'introduction en bourse a permis à la Société de lever 10 millions d'euros, atteignant les 10,2 millions d'euros après exercice partiel de l'option de surallocation en date du 26 juillet 2018⁸.

Au total, le nombre d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'offre globale s'est établi à 2.650.484 actions (2.601.810 actions nouvelles + 48.674 actions nouvelles dans le cadre de l'exercice partiel de l'option de surallocation), représentant 33,8% du capital.

La première cotation des actions sur le marché Euronext Growth a eu lieu le 10 juillet 2018.

En date du 27 juillet 2018, la Société a conclu un contrat de liquidité avec la société Gilbert Dupont. Pour la mise en œuvre de ce contrat 150.000 euros en espèces ont été affectés au compte de liquidité.

A la date du présent document, le capital de la société s'élève à 7 837 969 €. Il est divisé en 7 837 969 actions de 1 € de valeur nominale.

II.2.6.2 Signature de deux commandes majeures avec CMA-CGM, 3^{ème} armateur mondial

Le 17 juillet 2018⁹, BIO-UV Group a annoncé la signature de deux contrats majeurs avec CMA-CGM, 3^{ème} armateur mondial, pour la fourniture du système BIO-SEA de traitement d'eau de ballast pour 17 navires de sa flotte.

Extrait du communiqué :

⁷ Se référer également à la section II.2.1 du présent rapport

⁸ Cf. Communiqué de presse du 27 juillet 2018

⁹ Cf. Communiqué de presse du 17 juillet 2018

« Représentant plus de 5 millions d'euros, livrables et facturables sur les exercices 2018 et 2019, ces 2 commandes concrétisent les positions fortes du Groupe détenues sur son marché accélérateur du traitement des eaux de ballast.

- La première commande porte sur l'équipement du traitement de l'eau des ballasts avec le système BIO-SEA de 9 navires neufs porte-conteneurs géants de 22 000 EVP (équivalents 20 pieds), à propulsion GNL¹⁰, et fabriqués en Chine ;
- La seconde porte sur la première série à équiper de navires existants, soit 8 porte-conteneurs de la série « opéra ». »

II.2.6.3 Succès de la participation de BIO-UV Group au salon de l'aquaculture "Aqua 2018"

Le 4 septembre 2018¹¹, BIO-UV Group a dressé un bilan très positif de sa participation au salon Aqua 2018, salon s'étant tenu à Montpellier du 25 au 29 août 2018.

Extrait du communiqué de presse :

« Cet événement a été l'occasion pour BIO-UV Group de rencontrer ses clients ainsi que plus d'une cinquantaine de nouveaux prospects internationaux clés du marché de l'aquaculture, et de leur présenter ses gammes de produits ainsi que ses références prestigieuses sur le marché comme l'Ifremer ou Les Poissons du Soleil (Groupe Aqualande). Basé à Lunel, proche de Montpellier, BIO-UV Group a saisi cette opportunité pour accueillir certains des acteurs majeurs du secteur dans ses locaux pour une présentation des équipes et une visite de l'usine de production et du bureau d'étude. »

II.2.6.4 Signature de plusieurs commandes majeures sur le marché du traitement des eaux de ballast (BIO-SEA)

Le 12 septembre 2018¹², BIO-UV Group a annoncé la signature de 3 commandes majeures avec 2 armateurs et un chantier naval pour l'équipement en systèmes de traitement des eaux de ballast de 6 navires, majoritairement livrables en 2018 portant ainsi le carnet de commande BIO-SEA à plus de 8 millions d'euros, dont déjà près de 5 millions d'euros sécurisés pour 2018.

Extrait du communiqué de presse :

« BIO-UV Group a signé avec Damen, groupe hollandais de construction navale, l'équipement de 3 barges dédiées au transport d'unités de process industriel pour la construction d'une usine gazière sur les zones Asie et Russie. Damen dispose de plus de 30 chantiers dans le monde traitant des projets de navires neufs et des projets de réparation navale. Le groupe bénéficie d'un réseau de ventes et de services actif dans le monde entier comprenant des infrastructures de maintenance, de réparation et de conversion. BIO-UV Group est référencé comme partenaire de Damen depuis 2014 pour les systèmes de traitement des eaux de ballast par UV.

BIO-UV Group équipera également de ses systèmes le 3ème navire Roulier de la flotte de Louis Dreyfus Armateur, transportant notamment des parties du fuselage des Airbus A 380 – « Ciudad de Cadiz ». Les navires Rouliers (appelés RORO - Roll On, Roll Off) sont des navires dotés d'une rampe d'accès mobile permettant un chargement/déchargement de la marchandise par tractage entre le bord et le quai.

¹⁰ Gaz naturel liquéfié – nouveau mode de propulsion écologique pour répondre aux nouvelles réglementations environnementales internationales

¹¹ Cf. Communiqué de presse du 4 septembre 2018

¹² Cf. Communiqué de presse du 12 septembre 2018

Enfin, BIO-UV Group vient de finaliser une commande avec McAsphalt, un armateur canadien, pour l'équipement d'une barge transportant de l'asphalte sur les grands lacs canadiens. L'armateur a notamment sélectionné les équipements de BIO-UV Group pour leur performance en eau douce, affichant un taux de rétention de zéro.»

II.2.6.5 Création d'une filiale à Hong Kong

En août 2018, la société BIO-UV Asia limited a été créée à Hong Kong, pour accélérer le développement commercial du groupe sur l'Asie. Elle héberge depuis le premier septembre le responsable commercial sur la zone.

II.2.6.6 Certification NSF 50 et cryptosporidium de la gamme de traitement des eaux récréatives

Le 27 septembre 2018, la Société a obtenu le renouvellement de la certification NSF 50 (norme américaine valable dans le monde entier) initialement obtenue en 2007 pour certains de ses produits de sa gamme de traitement des eaux récréatives. De plus, la certification a été étendue à de nouveaux appareils additionnels à la gamme déjà commercialisée qui ont également été certifiés cryptosporidium (« *crypto certified* »). Le Groupe pense que cette nouvelle certification permettra un développement des ventes de la Société liées à l'équipement des piscines collectives et semi-collectives sur le marché Américain grâce à son partenaire Neptune Benson, filiale d'Evoqua.

II | 3 Principaux facteurs de risques

À l'occasion de son introduction en bourse sur le marché Euronext Growth, en juillet 2018, BIO-UV Group avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018, et disponible sur son site Internet. A notre connaissance, il n'existe pas de nouveaux risques majeurs par rapport à ceux identifiés dans ce document.

III. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018

BIO-UV GROUP SA

Comptes consolidés

30 juin 2018



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Table des matières

1	Etats financiers consolidés	13
1.1	Bilan consolidé	13
1.2	Compte de résultat consolidé	14
1.3	Tableau de flux de trésorerie	15
2	Principes et modalités de consolidation	15
2.1	Préambule	15
2.2	Référentiel comptable	16
2.3	Modalités de consolidation	16
2.3.1	Méthodes de consolidation	16
2.3.2	Traitement des écarts de première consolidation et des écarts d'acquisition	16
2.3.2.1	Principes	16
2.3.2.2	Méthode de conversion utilisée	17
2.4	Méthodes et règles d'évaluation	17
2.4.1	Immobilisations	17
2.4.1.1	Modes et méthodes d'évaluation appliqués	17
2.4.1.1.1	<i>Immobilisations incorporelles</i>	17
2.4.1.1.2	<i>Immobilisations corporelles</i>	17
2.4.1.1.3	<i>Contrats de location financement</i>	18
2.4.1.2	Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements	18
2.4.2	Stocks	18
2.4.2.1	Evaluation des stocks	18
2.4.2.2	Dépréciation des stocks	19
2.4.3	Créances	19
2.4.3.1	Evaluation des créances	19
2.4.3.2	Dépréciation des créances	19

2.4.4 Valeurs mobilières de placement	19
2.4.5 Avances conditionnées	19
2.4.6 Subventions d'investissement	19
2.4.7 Provision pour engagement de départ à la retraite (méthode préférentielle)	20
2.4.8 Impôts différés	20
2.4.9 Crédit d'impôt recherche	20
2.4.10 Charges et produits exceptionnels	21
2.4.11 Trésorerie	21
2.4.12 Opérations en devises étrangères	21
2.5 Informations diverses	21
2.5.1 Résultat par action	21
2.5.1.1 Résultat par action	21
2.5.1.2 Résultat dilué par action	21
2.5.2 Honoraires des commissaires aux comptes	21
2.5.3 Montant des rémunérations	22
2.5.4 Crédit Impôt Compétitivité Emploi	22
2.6 Faits marquants	22
3 Périmètre de consolidation	22
3.1 Périmètre de consolidation	22
3.2 Variations du périmètre et des % d'intérêt	23
4 Analyses des postes du bilan et du compte de résultat	23
4.1 Bilan consolidé	23
4.1.1 Actif immobilisé	23
4.1.1.1 Ecarts d'acquisition	24
4.1.1.2 Immobilisations incorporelles	24
4.1.1.3 Immobilisations corporelles	25
4.1.1.4 Immobilisations financières	25
4.1.2 Autres postes d'actif	25

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

4.1.2.1	Stocks	25
4.1.2.2	Créances	25
4.1.2.3	Impôts différés :	26
4.1.2.4	Titres de placement et disponibilités.....	26
4.1.2.5	Comptes de régularisation.....	27
4.1.3	Capitaux propres part du groupe et intérêts minoritaires	27
4.1.4	Autres postes du passif.....	27
4.1.4.1	Avances conditionnées.....	27
4.1.4.2	Provisions pour risques et charges	27
4.1.4.3	Emprunts et dettes assimilées	27
4.1.4.4	Fournisseurs et autres dettes	28
4.2	Postes du compte de résultat consolidé	29
4.2.1	Produits d'exploitation.....	30
4.2.2	Charges d'exploitation	30
4.2.3	Résultat financier	31
4.2.4	Résultat exceptionnel	31
4.2.5	Impôt sur le résultat.....	32
5	Autres informations	33
5.1	Information sectorielle	33
5.1.1	Documentation et explications sur les différents secteurs d'activité.	33
5.1.2	Décomposition des principales données financières par secteur d'activité :	33
5.2	Engagements hors bilan.....	33
5.2.1	Engagements hors bilan reçus	33
5.2.2	Engagements hors bilan accordés	34
5.3	Evènements postérieurs à la clôture	34

1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1 BILAN CONSOLIDE

Les comptes consolidés clos au 30 juin 2018 présentent un total Actif - Passif de 18 780 000 €, et un résultat bénéficiaire part du groupe de 18 226 €.

Actif en EUR	Montants Bruts	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 31/12/2017
Ecart d'acquisition	2 737 115		2 737 115	2 737 115
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	10 968 395	3 551 464	7 416 931	6 612 278
Immobilisations corporelles	4 161 806	1 312 790	2 849 016	2 937 914
Immobilisations financières	102 576		102 576	87 576
Participations par mise en équivalence				
Actif immobilisé	15 232 777	4 864 254	10 368 523	9 637 768
Stocks et en-cours	2 210 777		2 210 777	2 080 071
Créances clients et comptes rattachés	804 497	5 064	799 433	751 202
Actifs d'impôts différés	859 519		859 519	840 337
Autres créances	947 333		947 333	686 390
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	352 471		352 471	1 005 374
Actif circulant	5 174 597	5 064	5 169 533	5 363 374
Comptes de régularisation	504 829		504 829	142 128
Total Actif	23 649 318	4 869 318	18 780 000	17 880 385
Passif en EUR			30/06/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel			5 187 485	4 045 026
Primes d'émission, de fusion, d'apport			850 678	
Ecart de réévaluation				
Réserves			1 708 881	2 049 234
Résultat Groupe			18 226	-91 335
Provisions réglementées				
Titres en auto-contrôle				
Capitaux propres - Part du groupe			7 765 270	6 002 925
Part Hors Groupe - Réserves				
Part Hors Groupe - Résultat				
Fonds non remboursables et assimilés			307 500	390 000
Provisions pour risques et charges			213 663	212 830
Emprunts et dettes financières			8 039 596	8 419 188
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 482 550	1 827 496
Dettes fiscales et sociales			572 237	658 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			155 431	76 248
Dettes			10 249 814	10 981 489
Comptes de régularisation			243 753	293 141
Total Passif			18 780 000	17 880 385

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

1.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En EUR	30/06/2018 6 mois	31/12/2017 12 mois
Chiffre d'affaires	4 891 396	10 180 553
Production stockée et immobilisée	359 848	357 918
Subventions d'exploitation	48 623	138 730
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 946	94 158
Autres produits	7	1 532
Autres Produits d'exploitation	424 424	592 338
Achats et variations de stocks	1 714 888	3 587 844
Autres achats et charges externes	1 326 404	2 490 590
Impôts et taxes	130 390	251 238
Charges de personnel	1 789 981	3 271 879
Dotations aux amortissements des immobilisations	390 677	754 300
Dotations aux provisions pour risques et charges	833	
Autres provisions et charges d'exploitation	9 388	11 009
Charges d'exploitation	5 362 561	10 366 860
Résultat d'exploitation	-46 741	406 031
Produits financiers	20 484	143 784
Charges financières	157 904	931 797
Résultat financier	-137 420	-788 013
Résultat courant avant impôt	-184 161	-381 982
Produits exceptionnels	115 029	167 027
Charges exceptionnelles	16 825	211 227
Résultat exceptionnel	98 204	-44 200
Impôt sur le résultat	-104 183	-334 847
Résultat des sociétés intégrées	18 226	-91 335
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
Résultat d'ensemble consolidé	18 226	-91 335
Résultat groupe	18 226	-91 335
Résultat hors-groupe		
Résultat par action	0,004	-0,023

1.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En EUR	30/06/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé	18 226	-91 335
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	390 302	684 129
Variation des impôts différés	-19 182	-94 011
Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	161 879
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	389 346	660 662
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-1 204 053	1 326 747
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-814 707	1 987 409
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-1 120 224	-3 218 915
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt		
Incidence des variations de périmètres		-343 665
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 120 224	-3 562 580
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-44 608
Dividendes en intragroupe		0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	1 744 120	
Emissions d'emprunts	1 900 000	2 300 000
Remboursements d'emprunts et fonds non remboursables et assimilés	-2 476 773	-1 996 317
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 167 347	259 075
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie (A)	-767 584	-1 316 096
Trésorerie d'ouverture (B)	848 327	2 164 423
Trésorerie de clôture (C)	80 743	848 327

2 PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 PREAMBULE

Cette annexe est établie en euros.

Les comptes semestriels clos au 30 juin 2018 ont une durée de 6 mois contre 12 mois pour l'exercice clos au 31 décembre 2017. L'exercice clos le 31 décembre 2017 a été le premier exercice pour lequel le groupe a arrêté des comptes consolidés. Afin d'apporter une information comparative appropriée il présente un comparatif sur six mois pour le compte de résultat, et sur 12 mois pour les autres informations présentées au bilan.

Date de clôture des comptes consolidés :

Les comptes consolidés semestriels sont établis au 30 juin, date de clôture de la société Tête de Groupe BIO-UV Group SA et de sa filiale (BIOSEA SAS). La société Tête de Groupe BIO-UV Group

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

SA a été créée le 14 octobre 2010. La société BIO-UV Group SA, anciennement BIOFIN SAS, a été renommée en date du 1^{er} janvier 2018.

2.2 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de BIO-UV Group sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Aucune société étrangère n'est consolidée dans le groupe au 30 juin 2018.

2.3 MODALITES DE CONSOLIDATION

2.3.1 METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles BIO-UV Group dispose directement ou indirectement du contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles est exercée une influence notable sont mises en équivalence.

Dans le cas de contrôle conjoint, les sociétés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Aucune société n'est consolidée par mises en équivalence ou par intégration proportionnelle en juin 2018.

2.3.2 TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION ET DES ECARTS D'ACQUISITION

2.3.2.1 PRINCIPES

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Lors de la constitution du Groupe, les fonds commerciaux inscrits dans les comptes individuels des sociétés consolidées ont été annulés. La valeur attribuée aux fonds, qu'ils aient été ou non identifiés dans les comptes sociaux, a ensuite été constatée dans les comptes consolidés en tant qu'écart d'acquisition, ou de première consolidation, de ces sociétés.

Les actifs et passifs repris ont été comptabilisés à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provision pour risque, et sont repris dans le résultat en fonction des objectifs fixés lors de l'acquisition. Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif au 30 juin 2018.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et un test de dépréciation reposant sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie est réalisé à la clôture de chaque exercice.

La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 6 ans approuvés par la direction après application d'un taux d'actualisation de 8%.

Nous estimons que les résultats obtenus sont probants et n'aboutissent à la constatation d'aucune dépréciation dans les comptes clos au 30 juin 2018.

2.3.2.2 METHODE DE CONVERSION UTILISEE

Le groupe ne détient aucune filiale étrangère.

2.4 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

2.4.1 IMMOBILISATIONS

2.4.1.1 MODES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES

2.4.1.1.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement :

- Les licences et logiciels informatiques faisant l'objet d'amortissement,
- Le logiciel, ainsi que les frais engagés pour son adaptation, et la licence d'exploitation du site internet.
- Les frais de développement.

La société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation des frais de développement à l'actif. Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants sont satisfaits :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention de la Société d'achever le projet de développement et d'utiliser l'immobilisation incorporelle ou de la vendre,
- la capacité à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- la démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le projet de développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Sont activables les coûts qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation, qui incluent :

- les coûts des services utilisés ou consommés pour générer l'immobilisation incorporelle ;
- les salaires et charges du personnel engagé pour générer l'actif.

Les dépenses ne sont activées qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation de l'immobilisation incorporelle sont remplies notamment lorsque la société dispose d'une assurance raisonnable de la prochaine commercialisation d'un produit à l'issue des tests de validation.

Par ailleurs, les frais d'établissements activés et amortis dans les comptes individuels ont été comptabilisés en charges dans les comptes consolidés (impact en 2017 pour 6 milliers d'euros, et 0 milliers d'euros en 2018).

2.4.1.1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

2.4.1.1.3 CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de location financement sont analysés comme des achats à crédit lorsqu'au regard des loyers payés annuellement sur la durée du contrat, de la valeur du bien et du montant de l'option, il existe une forte probabilité que l'option sera exercée à la fin du contrat.

Les biens concernés sont comptabilisés à l'actif avec en contrepartie une dette financière et au compte de résultat, sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

La valeur d'entrée des biens pris en crédit-bail correspond à la juste valeur du bien loué à la date de signature du contrat. En contrepartie une dette financière étalée sur la durée du contrat est constatée au passif.

2.4.1.2 METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les durées d'amortissements sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Eléments	Méthode amortissement	Durée amortissement	
Ecart d'acquisition	NA	ans	
ECARTS D'ACQUISITION			
Frais de recherche et développement	Linéaire	5	ans
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	1 à 5	ans
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 5	ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	NA	ans	
Terrains en crédit bail	NA	ans	
Constructions	Linéaire	Gros Œuvre 30 Façade et étanchéité 25	ans
Constructions en crédit bail	Linéaire	IGT 20 Agencement 10	
Installations techniques, matériel, outillage	Linéaire	2 à 10	ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10	ans
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			

L'amortissement des frais de recherche et développement débute lorsque la société commence à consommer les avantages économiques associés, c'est-à-dire, lorsque les innovations attachées à ces frais de développement commencent à être commercialisées.

2.4.2 STOCKS

2.4.2.1 EVALUATION DES STOCKS

Les stocks sont évalués au dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

2.4.2.2 DEPRECIATION DES STOCKS

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon la nature et l'ancienneté des produits.

2.4.3 CREANCES

2.4.3.1 EVALUATION DES CREANCES

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.4.3.2 DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

La dépréciation est déterminée individuellement en fonction des éléments connus à la date d'arrêté des comptes.

2.4.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

2.4.5 AVANCES CONDITIONNEES

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la Société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Fonds non remboursables et assimilés ».

2.4.6 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Le choix fait dans les comptes individuels, d'inscrire les subventions d'investissements en capitaux propres, n'est pas conservé dans les états financiers consolidés. Celles-ci sont reclassées en produits constatés d'avance.

Conformément au Règlement 99-02, les subventions sont étalées en résultat, au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont contribuées à financer.

2.4.7 PROVISION POUR ENGAGEMENT DE DEPART A LA RETRAITE (METHODE PREFERENTIELLE)

Les indemnités de fin de carrière sont constatées dans les comptes consolidés pour l'ensemble des sociétés. Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissements et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat.

L'engagement de retraite est évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles :

- Augmentation annuelle des salaires,
- Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de la retraite,
- Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite, - Taux d'actualisation.

Paramètres utilisés :

- Age de la retraite : 65 ans
- Hypothèse d'actualisation : 1.45% (Taux iBoxx Corporate AA10+ zone euro)
- Taux de revalorisation annuel des salaires : 2%
- Table de mortalité : table de mortalité 2013 – 2015 publiée par l'INSEE
- Taux de charges sociales : taux réel des charges supportées par les sociétés

2.4.8 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont calculés conformément à l'approche bilancielle du règlement 99-02.

Le montant de la créance ou de la dette d'impôts à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés, calculés selon la méthode du report variable sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les différences temporaires existant entre le résultat comptable et le résultat fiscal. L'excédent des impôts différés actif, y compris ceux se rapportant aux déficits reportables, sur les impôts différés passifs, déterminés par entité fiscale, est constaté dès lors que la probabilité de sa réalisation est établie.

Pour l'ensemble des sociétés, le taux d'impôt utilisé est de 28% ou 26.5% en fonction de la date à laquelle l'impôt devrait être dû.

2.4.9 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Le crédit d'impôt recherche est présenté dans le compte de résultat au crédit de la ligne « impôts sur les bénéfices ».

2.4.10 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du PCG. Le résultat courant est constitué par tous les produits et charges d'exploitation et financier. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

2.4.11 TRESORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

2.4.12 OPERATIONS EN DEVICES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La contrepartie étant constatée en résultat financier.

2.5 INFORMATIONS DIVERSES

2.5.1 RESULTAT PAR ACTION

2.5.1.1 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Sur la base d'un résultat net part du groupe de 18 226 € et d'un nombre de titres de 5 187 485, il ressort un résultat par actions de 0.004 € pour l'exercice clos au 30 juin 2018.

2.5.1.2 RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe augmenté des économies des frais financiers réalisées (nettes d'impôt) en cas de conversion des instruments dilutifs (par hypothèse considérée intervenue au 1er janvier de l'exercice clos), par le nombre total d'actions, y compris celles qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions.

Résultat dilué par action au 30 juin 2018 :

Le résultat au 30 juin 2018 dilué par action s'établit à 0.004 €.

Résultat dilué par action 2017 :

Le résultat net de base par action 2017 est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action. En effet, « la perte diluée par action serait nécessairement inférieure à la perte de base (toute prise en compte d'un instrument « dilutif » répartirait en effet la perte sur un plus grand nombre d'actions) » et cet instrument ne pourrait être considéré comme dilutif.

Le résultat 2017 dilué par action s'établit à (0.023) €.

2.5.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Le montant des honoraires relatifs aux missions de contrôle légal, des comptes sociaux, des sociétés intégrées dans les comptes consolidés par les commissaires aux comptes, et figurant au compte de résultat consolidé, s'élève à 11 000 € se répartissant à hauteur de 60% pour PwC Audit et 40% pour le cabinet AAM.

Les comptes clos au 30 juin 2018 ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité de la part du collège des Commissaires aux comptes.

2.5.3 MONTANT DES REMUNERATIONS

Les membres du Conseil d'administration reçoivent, à raison de leur fonction, des jetons de présence. Les rémunérations allouées au PDG et aux directeurs généraux par le conseil d'administration, au 30 juin 2018 et à raison de leur fonction, se sont élevées à 64 445 € contre 128 891 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

2.5.4 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le montant du CICE est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du poste charges de Personnel. Il est compris dans le résultat d'exploitation et s'élève à 38 473 €. Le crédit d'impôt compétitivité emploi a servi selon les besoins à autofinancer les investissements.

2.6 FAITS MARQUANTS

Les options de conversions des emprunts obligataires convertibles en actions « FCP Atalaya » et « manager » ont été exercées en date du 12 mars 2018 et ont données lieu à une augmentation de capital par émission de 1 142 459 nouvelles actions.

Nous attirons votre attention sur l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIO-UV SAS à la société BIOFIN désormais appelée BIO-UV Group, avec effet au 1^{er} janvier 2018. La société BIO-UV Group a été transformée en SA à conseil d'administration le 25 avril 2018.

Le groupe a obtenu le 20 juin 2018 auprès des autorités Américaines le « type approval certificate » pour son système BIOSEA de traitement des eaux de ballast. Le groupe devient ainsi le troisième opérateur mondial à obtenir cet agrément en technologie UV.

3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre 2018 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIO-UV Group	100%	100%	100%	Mère
BIOSEA	100%	100%	100%	Intégration Globale

Siège social : 850 avenue louis médard, 34400 LUNEL.

Périmètre 2017 :

Sociétés	% Contrôle	% Intérêt	% Intégration	Méthode consolidation
BIOFIN	100%	100%	100%	Mère
BIO-UV	100%	100%	100%	Intégration Globale
BIOSEA	100%	100%	100%	Intégration Globale

3.2 VARIATIONS DU PERIMETRE ET DES % D'INTERET

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu sur l'exercice à l'exception de l'opération de transmission universelle de patrimoine de la société BIO-UV SAS dans BIOFIN, n'ayant eu aucun impact financier au 30 juin 2018.

4 ANALYSES DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

4.1 BILAN CONSOLIDE

4.1.1 ACTIF IMMOBILISE

Décomposition des valeurs brutes :

En EUR	31/12/2017	Acquisitions	Activation d'immobilisations	Cession	Variation de périmètre	30/06/2018
Ecart d'acquisition	2 737 115					2 737 115
ECARTS D'ACQUISITION	2 737 115	-	-	-	-	2 737 115
Frais d'établissement	-					-
Frais de recherche et développement	4 253 560	2 332				4 255 892
Concessions, brevets et droits similaires	111 911	14 324				126 235
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	150 387					150 387
Immobilisations incorporelles en cours	5 363 637	1 072 243				6 435 880
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 879 495	1 088 899	-	-	-	10 968 395
Terrains	303 998					303 998
Constructions	3 241 141					3 241 141
Installations techniques, matériel, outillage	348 951	3 790				352 741
Autres immobilisations corporelles	251 392	12 534				263 926
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 145 482	16 325	-	-	-	4 161 806
Titres de participations	-					-
Actifs nets en cours de cession						
Participations par mises en équivalence						
Autres titres immobilisés						
Prêts	19 780					19 780
Autres immobilisations financières	67 796	15 000				82 796
Créances rattachées à des participations	-					-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 576	15 000	-	-	-	102 576
TOTAL GENERAL	16 849 668	1 120 224	-	-	-	17 969 892

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Décomposition des amortissements et dépréciations :

En EUR	31/12/2017	Reprises	Dotations	Variation Périmètre	30/06/2018
Ecarts d'acquisition					
ECARTS D'ACQUISITION	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement	3 144 986		270 220		3 415 206
Concessions, brevets et droits similaires	86 933		9 014		95 947
Autres immobilisations incorporelles	35 298		5 013		40 311
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 267 217	-	284 247	-	3 551 464
Terrains					
Constructions	680 534		75 812		756 346
Installations techniques, matériel, outillage	306 828		17 136		323 964
Autres immobilisations corporelles	220 206		12 274		232 480
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 207 568	-	105 222	-	1 312 790
TOTAL GENERAL	4 474 785	-	389 469	-	4 864 254

Immobilisations nettes :

En EUR	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 30/06/2018	Montant Brut	Amort. Et Dépréciations	Net 31/12/2017
Ecart d'acquisition	2 737 115		2 737 115	2 737 115		2 737 115
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais de recherche et développement	4 255 892	3 415 206	840 686	4 253 560	3 144 986	1 108 574
Concessions, brevets, droits similaires	126 235	95 947	30 288	111 911	86 933	24 978
Autres immobilisations incorporelles	150 387	40 311	110 077	150 387	35 298	115 089
Immobilisations incorporelles en cours	6 435 880		6 435 880	5 363 637		5 363 637
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	303 998		303 998	303 998		303 998
Constructions	3 241 141	756 346	2 484 795	3 241 141	680 534	2 560 607
Installations techniques, matériel, outillage	352 741	323 964	28 777	348 951	306 828	42 123
Autres immobilisations corporelles	263 926	232 480	31 446	251 392	220 206	31 186
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Prêts	19 780		19 780	19 780		19 780
Autres immobilisations financières	82 796		82 796	67 796		67 796
Total	15 232 777	4 864 254	10 368 523	14 112 553	4 474 785	9 637 768

4.1.1.1 ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition figurant dans les comptes consolidés au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 pour 2 737 milliers d'euros porte uniquement sur l'acquisition de la société BIO-UV réalisée en 2010.

4.1.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements sur les immobilisations proviennent essentiellement des mouvements sur les frais de développement activés sur l'exercice.

Les frais de recherches et développements sont essentiellement composés des développements réalisés au titre de BIOSEA I et II pour environ 3 645 milliers d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles pour 150 milliers d'euros correspondent aux droits et taxes liées à la construction des locaux du groupe.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent à des développements en cours visant à l'obtention de la certification USCG pour environ 6 240 milliers d'euros, suite à la finalisation des travaux avec DNV GL pour l'obtention de la certification USCG.

4.1.1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les postes terrains et constructions correspondent essentiellement au retraitement du crédit-bail signé en 2013 pour la construction du nouveau siège social du groupe. Le contrat a débuté en date du 4 juillet 2013 pour une durée de 15 ans.

4.1.1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste n'appelle pas de commentaires particuliers.

4.1.2 AUTRES POSTES D'ACTIF

4.1.2.1 STOCKS

Stocks et en-cours en EUR	30/06/2018	31/12/2017
Matières premières, approvisionnements	1 524 490	1 551 577
En-cours de production de biens	591 414	33 528
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis		404 256
Marchandises	94 873	90 710
Total	2 210 777	2 080 071

La direction estime que les stocks actuellement présents dans les comptes ne présentent aucun risque de dépréciation.

Les stocks de matières premières sont constitués de produits liés aux éléments électrique, acier 316 L, pompes Grundfos, filtres en cuproaluminium, tubes quartz, lampes UV, emballages, appareils et pièces détachées DELTA-UV, à toutes pièces détachées nécessaires tant à la production qu'au négoce après-vente.

Les stocks de produits finis comprennent les appareils de traitement de l'eau par ultraviolets pour tout type d'application, les plateformes de montage BIOSEA.

Les produits semi-finis sont constitués des éléments en cours d'assemblages.

4.1.2.2 CREANCES

Créances en EUR	30/06/2018	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	799 433	751 202
Autres créances	947 333	686 390
Total	1 746 766	1 437 592

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Les créances clients ont fait l'objet d'une dépréciation de 5 064 € en 2017 qui figure toujours au bilan 2018.

Notons que la société a réalisé des opérations de cessions à titre d'escomptes au 30 juin 2018 pour un montant de 356,7 milliers d'euros et pour un montant de 465,3 milliers d'euros au 31 décembre 2017. Les créances ayant fait l'objet d'une cession au factor ont été déconsolidées. Le montant des créances cédées au 30 juin 2018 s'élève à 485 milliers d'euros contre 433 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

Les créances clients sont à échéances à moins d'un an.

Les autres créances se décomposent comme suit :

Autres créances en EUR	30/06/2018	31/12/2017
Créances fiscales et sociales	647 353	464 936
Autres créances	299 980	221 454
Total	947 333	686 390

Les créances fiscales comprennent au 30 juin 2018 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 499 milliers d'euros au titre du CIR et CICE ;
- Créances de TVA pour 148 milliers d'euros.

Les créances fiscales comprennent au 31 décembre 2017 les éléments suivants :

- Créances d'impôts pour 375 milliers d'euros au titre du CIR et CICE ;
- Créances de TVA pour 87 milliers d'euros.

4.1.2.3 IMPOTS DIFFERES :

Les actifs d'impôts différés sont constitués essentiellement de l'activation de déficits sociaux reportables. Les déficits fiscaux activés au 31 décembre 2017 s'établissaient à 792 442 € contre 830 635 € au 30 juin 2018.

Actifs d'impôts différés en EUR	30/06/2018	31/12/2017
Activation des déficits reportables	830 635	792 442
IDA sur indemnité de départ à la retraite	56 620	56 400
Autres ID	- 27 736	- 8 505
Total	859 519	840 337

4.1.2.4 TITRES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Trésorerie et équivalents en EUR	30/06/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	352 471	1 005 374
Total	352 471	1 005 374

4.1.2.5 COMPTES DE REGULARISATION

Les comptes de régularisation s'élèvent à 505 milliers d'euros et comprennent pour l'essentiel les frais liés à l'introduction en bourse sur Euronext Growth ayant eu lieu le 10 juillet 2018.

4.1.3 CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

En EUR	Part du groupe				Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et Résultat	Total part groupe		
Capitaux propres N-2	4 045 026		2 049 234	6 094 260	45 494	6 139 754
Distributions de dividendes						-
Résultat N			- 91 335	- 91 335		91 335
Sortie de périmètre	-				45 494	45 494
Variation de périmètre						-
Autres variations						-
Capitaux propres N-1	4 045 026		1 957 899	6 002 925	-	6 002 925
Distributions de dividendes						-
Résultat N			18 226	18 226		18 226
Sortie de périmètre	-					-
Variation de périmètre						-
Augmentation de capital	1 142 459	850 678	- 249 018	1 744 119		1 744 119
Autres variations						-
Capitaux propres N	5 187 485	850 678	1 727 107	7 765 270	-	7 765 270

Le capital de la société s'élève à 5 187 485 €. Il est divisé en 5 187 485 actions de 1 € de valeur nominale.

La répartition du capital social au 30 juin 2018 n'a pas été modifiée par rapport au tableau de répartition du capital social présenté dans le Chapitre 18 du Prospectus unique ayant obtenu le visa numéro 18-255 par l'autorité des marchés financiers (AMF) en date du 22 juin 2018.

4.1.4 AUTRES POSTES DU PASSIF

4.1.4.1 AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées ne donnent lieu au paiement d'aucun intérêt.

4.1.4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour charges comprennent exclusivement la provision pour indemnité de départ à la retraite. Les modalités de calcul ont été explicitées en note 2.4.7.

4.1.4.3 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

Dettes financières en EUR	31/12/2017	Augmentation	Diminution	30/06/2018
Emprunts obligataires convertibles	1 915 468		- 1 827 042	88 426
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements	3 570 520	1 900 000	- 476 387	4 994 133
Concours bancaires courants	157 047	114 681		271 728
Emprunts en crédit-bail	2 776 153		- 90 844	2 685 309
Emprunts et dettes financières divers				
Total	8 419 188	2 014 681	- 2 394 273	8 039 596

La variation des emprunts obligataires provient de l'exercice de la conversion de ces derniers le 12 mars 2018. L'exercice des obligations convertibles en actions a eu pour effet une augmentation de capital de 1 142 milliers d'euros, la constatation d'une prime d'émission de 851 milliers d'euros et un prélèvement sur les réserves de 249 milliers d'euros. Figurent toujours sur ce poste emprunts les intérêts payés en juillet 2018.

Les dettes financières au 30 juin 2018 d'un montant total de 8 039 596 €, peuvent être ventilées comme suit :

Dettes financières en EUR	30/06/2018	< 1 an	< 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	88 426	88 426		
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements	4 994 133	1 418 764	2 846 564	728 805
Concours bancaires courants	271 728	271 728		
Emprunts en crédit-bail	2 685 309	186 258	844 536	1 654 515
Emprunts et dettes financières divers	-			
Total	8 039 596	1 965 176	3 691 100	2 383 320

Les emprunts sont tous des emprunts en euros à taux fixe et ne font pas l'objet d'une couverture.

4.1.4.4 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La décomposition des dettes fournisseurs et des autres dettes est la suivante :

Fournisseurs et autres dettes en EUR	30/06/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 482 550	1 827 496
Dettes fiscales et sociales	572 237	658 557
Autres dettes	155 431	76 248
Produits constatés d'avance	243 753	293 141

Les dettes fournisseurs sont à échéances à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 30 juin 2018 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 236 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 323 milliers d'euros.

Les dettes fiscales et sociales comprennent au 31 décembre 2017 les éléments suivants :

- Dettes sociales envers le personnel pour 292 milliers d'euros ;
- Dettes envers les organismes sociaux pour 329 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance correspondent aux subventions d'investissement virées au compte de résultat chaque année au rythme de l'utilisation des biens immobilisés acquis.

4.2 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Afin de faciliter la lecture des états financiers nous avons présenté le compte de résultat pro-forma au 30 juin 2017 couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017.

En EUR	30/06/2018 6 mois	30/06/2017 6 mois	31/12/2017 12 mois
Chiffre d'affaires	4 891 396	5 667 990	10 180 553
Production stockée et immobilisée	359 848	129 440	357 918
Subventions d'exploitation	48 623	26 439	138 730
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 946	48 888	94 158
Autres produits	7	7	1 532
Autres Produits d'exploitation	424 424	204 774	592 338
Achats et variations de stocks	1 714 888	2 384 664	3 587 844
Autres achats et charges externes	1 326 404	1 388 733	2 490 590
Impôts et taxes	130 390	129 500	251 238
Charges de personnel	1 789 981	1 534 521	3 271 879
Dotations aux amortissements des immobilisations	390 677	335 104	754 300
Dotations aux provisions pour risques et charges	833		
Autres provisions et charges d'exploitation	9 388	5 268	11 009
Charges d'exploitation	5 362 561	5 777 791	10 366 860
Résultat d'exploitation	-46 741	94 974	406 031
Produits financiers	20 484	17 674	143 784
Charges financières	157 904	164 296	931 797
Résultat financier	-137 420	-146 622	-788 013
Résultat courant avant impôt	-184 161	-51 648	-381 982
Produits exceptionnels	115 029	114 667	167 027
Charges exceptionnelles	16 825	178 477	211 227
Résultat exceptionnel	98 204	-63 810	-44 200
Impôt sur le résultat	-104 183	-120 678	-334 847
Résultat des sociétés intégrées	18 226	5 220	-91 335
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			
Résultat d'ensemble consolidé	18 226		-91 335
Résultat groupe	18 226		-91 335
Résultat hors-groupe			

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

4.2.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultra-violet (UV).

Le fait générateur générant la constatation du chiffre d'affaires est le transfert de propriété qui est le départ usine pour les ventes sur la France. A l'export les incoterms le plus souvent utilisés sont EXW et DAP.

En EUR	30/06/2018 6 mois	30/06/2017 6 mois	31/12/2017 12 mois
Chiffre d'affaires	4 891 396	5 667 990	10 180 553
Production stockée et immobilisée	359 848	129 440	357 918
Subventions d'exploitation	48 623	26 439	138 730
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 946	48 888	94 158
Autres produits	7	7	1 532
Autres Produits d'exploitation	424 424	204 774	592 338

Notons que la production immobilisée 2018 s'élève à 206 milliers d'euros au 30 juin 2018, contre 573 milliers d'euros au 31 décembre 2017 et 147 milliers d'euros au 30 juin 2017.

Les reprises sur provisions s'élèvent à 12 milliers d'euros au 30 juin 2017 contre 0 milliers d'euros en 2018.

4.2.2 CHARGES D'EXPLOITATION

En EUR	30/06/2018 6 mois	30/06/2017 6 mois	31/12/2017 12 mois
Achats et variations de stocks	1 714 888	2 384 664	3 587 844
Autres achats et charges externes	1 326 404	1 388 733	2 490 590
Impôts et taxes	130 390	129 500	251 238
Charges de personnel	1 789 981	1 534 521	3 271 879
Dotations aux amortissements des immobilisations	390 677	335 104	754 300
Dotations aux provisions pour risques et charges	833		
Autres provisions et charges d'exploitation	9 388	5 268	11 009
Charges d'exploitation	5 362 561	5 777 791	10 366 860

Les dotations aux amortissements sur frais de développement s'élèvent à 270 milliers d'euros au 30 juin 2018 contre 527 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

L'effectif moyen annuel est le suivant :

Effectif moyen	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	6 mois	6 mois	12 mois
BIO-UV Group / BIOFIN	59	5	6
BIO-UV		47	52
BIOSEA	5	4	4
Total :	64	56	62

4.2.3 RESULTAT FINANCIER

En EUR	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	6 mois	6 mois	12 mois
Produits financiers	20 484	17 674	143 784
Charges financières	157 904	164 296	931 797
Résultat financier	-137 420	-146 622	-788 013

Le résultat financier est constitué des charges financières et assimilées sur emprunts ainsi que des différences de change. Les différences de change concernent principalement des opérations hors exploitation, de fait elles restent classées en résultat financier et ne sont pas reclassées en exploitation.

4.2.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

La distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel est faite selon les règles du Code de Commerce. Le résultat exceptionnel comprend toutes les sommes ne se rattachant pas à l'exploitation courante.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

La décomposition du résultat exceptionnel est la suivante :

En kEUR	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	6 mois	6 mois	12 mois
Produit exceptionnel sur le litige avec le fournisseurs Syclope Electronique	65 374	-	
Quote part du subvention d'investissement	49 392	49 392	98 784
Réprise de la dépréciation de l'écart d'acquisition BIO ALLIANCE		48 438	48 438
Autres produits	263	16 837	19 805
Total produits exceptionnels	115 029	114 667	167 027
Impact de la sortie de BIO ALLIANCE		163 475	163 475
Autres charges	16 825	15 002	47 752
Total charges exceptionnels	16 825	178 477	211 227
Résultat exceptionnel	98 204	- 63 810	- 44 200

4.2.5 IMPOT SUR LE RESULTAT

En kEUR	30/06/2018	30/06/2017	31/12/2017
	6 mois	6 mois	12 mois
Impôts dus sur les bénéfices	-85 000	-112 000	-240 836
Impôts différés sur les bénéfices	-19 183	-8 678	-94 011
Total :	-104 183	-120 678	-334 847

Impôt sur le résultat en EUR	Avant IS	IS	Après IS
Résultat courant avant impôt	- 184 161	- 130 207	- 53 954
Résultat exceptionnel	98 204	26 024	72 180
Résultat Net	- 85 957	- 104 183	18 226

PREUVE D'IMPOT En EUR	30/06/2018	31/12/2017
Résultat consolidé après impôt	18 226	-91 335
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	18 226	-91 335
Impôt réel	-104 183	-334 847

Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)		
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	-85 957	-426 182

IMPOT THEORIQUE GROUPE AU TAUX DE 28 %	-24 068	-119 331
---	----------------	-----------------

ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL	-80 115	-215 516
---	----------------	-----------------

JUSTIFICATION DE L'ECART

Ecart sur bases imposées à taux différent	1 289	6 393
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société	-85 000	-240 836
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société		
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt	-83 711	-234 443

SOLDE ECART LIE AUX BASES FISCALES A JUSTIFIER	3 596	18 927
---	--------------	---------------

Ecart permanents (Résultat non imposé hors dividendes internes)	7 606	16 251
---	-------	--------

Autres bases	-4 010	2 676
--------------	--------	-------

Justification de l'écart lié aux bases fiscales	3 596	18 927
--	--------------	---------------

JUSTIFICATION GLOBALE DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL	-80 115	-215 516
---	----------------	-----------------

Convention de signes : dans la partie relative à la justification des écarts les montants négatifs correspondent à des produits et les montants positifs à des charges.

Le produit d'impôt de 85 000 € correspond au crédit d'impôt recherche 2018 et à 240 836 € en 2017.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 INFORMATION SECTORIELLE

5.1.1 DOCUMENTATION ET EXPLICATIONS SUR LES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE.

Le groupe adresse deux secteurs d'activités distincts dans la désinfection des eaux par UV :

- Le traitement des eaux dites récréatives, municipales et industrielles, dit secteur traditionnel ou historique.
- Le traitement des eaux de ballast, qui est un marché porté par des exigences règlementaires qui imposent depuis septembre 2017 aux bateaux neufs et pour les bateaux existants à compter de 2019 de disposer d'un équipement de désinfection de leurs eaux de ballast

5.1.2 DECOMPOSITION DES PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES PAR SECTEUR D'ACTIVITE :

Ventilation du chiffre d'affaires :

Nature des activités		30/06/2018 6 mois		30/06/2017 6 mois		31/12/2017 12 mois	
		en KEUR	en %	en KEUR	en %	en KEUR	en %
Chiffre d'affaires	activité historique	3 626	74%	3 756	66%	7 063	69%
Chiffre d'affaires	activité ballast	1 265	26%	1 912	34%	3 117	31%
Chiffre d'affaires	Total	4 891	100%	5 668	100%	10 180	100%

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2018 lié à l'activité des eaux de ballast est inférieur à celui au 30 juin 2017 en raison d'un décalage de facturation de la société BIO-SEA.

5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN REÇUS

Néant

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018

5.2.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN ACCORDES

Les engagements donnés sont relatifs au nantissement du fonds de commerce / pari-passu et se décomposent comme suit :

Emprunt En KEUR	Date de départ du nantissement / pari passu	Montant de l'emprunt	Montant restant dû au poste de bilan au 30/06/2018	Montant restant dû au poste de bilan au 31/12/2017
Banque Populaire du Sud	mai-17	500	436	471
BNP Paribas	mai-17	300	255	276
CIC Lyonnaise de Banque	avril-17	500	425	460
Banque Populaire du Sud	octobre-15	300	142	172
BNP Paribas	juin-18	200	197	
HSBC	juin-18	200	200	
CIC	juin-18	200	200	
CRCA	juin-18	200	200	
Banque Populaire du Sud	juin-18	400	400	
Total		2 800	2 455	1 379

5.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Se référer à la section II.2.6 du présent rapport.

IV. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables, et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste également que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 3 à 8) présente, à ma connaissance, un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Benoit GILLMANN
Président Directeur Général

Responsable de l'information financière

Laurent-Emmanuel MIGEON
Directeur Général Délégué
Adresse : 850, avenue Louis Médard, 34400 Lunel
Téléphone : +33 (0)4 99 13 39 11
Télécopie : +33 (0)4 99 13 39 19
Courriel : investisseurs@bio-uv.com